

La société [TOJAPIGS](#) / T : 03.29.88.07.07 en Meuse (siège à Dombras, 12 salariés, 2 sites, 9.000 cochons) qui élève des cochons reproducteurs destinés à 100 % à l'export estime que si la peste porcine africaine se généralisait en France, son activité serait mise en danger avec des licenciements certains. Pour le moment, les autorités ont mis en place « une « zone blanche », à très haut risque, dans un rayon de quelques kilomètres autour des cas recensés en Belgique, et au sein de laquelle « tous les sangliers devront être abattus dans les prochaines semaines ». Didier Guillaume, le Ministre de l'Agriculture a demandé à la fédération nationale de la chasse (FNC) et à l'office national de la forêt (ONF), « une mobilisation maximale pour procéder très rapidement au dépeuplement des sangliers dans cette zone ».